

Édito de la DG

C'est avec espoir, enthousiasme et dynamisme que nous avons démarré cette rentrée scolaire, marquée par la réouverture des établissements du secteur enfant, l'intégration des établissements d'AIME77, et l'arrivée de nouveaux collaborateurs.

Espoir, car malgré l'actualité nationale et internationale préoccupante à bien des égards, nous poursuivons nos actions d'aide et de soutien aux plus vulnérables. Espoir également dans un contexte sociétal ô combien morose, avec un frémissement des recrutements au sein de nos structures.

Enthousiasme, car cette fin d'année verront se concrétiser les ouvertures prochaines de notre 6ème UEMA (IME Cour de Venise), et de notre 1er Dispositif d'autorégulation (SESSAD Grange Ory).

Dynamisme, car cette reprise sera marquée par la structuration de notre plan d'actions qualité issu de notre prochain CPOM et de nos projets, mais aussi par la préparation des évaluations externes en 2024 de 3 de nos établissements.

Nous avons toujours à cœur de poursuivre l'amélioration de la qualité de l'accompagnement des personnes accompagnées au sein de nos établissements, dans la perspective d'une transformation réussie de notre offre mêlant innovation et ambition.

Cette transformation nécessaire qui sera progressive, ne peut se faire qu'ensemble:

*Association,
Professionnels, et
Familles au service
des personnes
accompagnées.*

*Soyons tous unis et
ambitieux pour
Elles!*



Brigitte Joly, DG

Mot du Président



L'actualité internationale nous a beaucoup touchés, sans doute comme nombre d'entre vous :

- Les événements tragiques en Israël, d'abord, avec une pensée pour les parents, administrateurs et professionnels qui y ont des attaches; et une pensée particulière pour le sort des enfants et notamment des enfants handicapés autistes qui y vivent l'enfer.

- Les événements dramatiques en Arménie et Azerbaïdjan, avec une pensée pour nos proches qui y directement concernés.

- Et le tremblement de terre au Maroc, pour nos amis marocains et en particulier notre partenaire Chamil qui avec notre aide s'était attelé à la construction de 2 UEMA (ou équivalent) à Marrakech.

Notre actualité plus proche, en aucune façon comparable, est délicate :

- Le départ pendant l'été de plusieurs cadres au siège et dans nos établissements. Je remercie notre Directrice Générale qui a mis toute son énergie à gérer la transition et recruter de nouveaux directeurs et chefs de service, d'expérience, motivés par notre projet, et surtout animés des mêmes valeurs de loyauté et d'éthique.

- La négociation d'entrée en CPOM qui nous contraindra pour 5 ans avec des objectifs chiffrés, mais qui a surtout été l'occasion de proposer une vision dynamique de notre association à l'ARS Ile de France et de défendre des projets d'extension auxquels nous croyons depuis longtemps

- La négociation pour le renouvellement du financement du siège, qui nécessite un gros travail administratif.

Notre actualité, c'est aussi l'intégration au 1er juillet d'AIME 77, ses 35 jeunes accompagnés et leurs familles, et ses 35 salariés qui deviennent donc salariés d'Autisme en Ile de France. Nous sommes très heureux de voir que notre famille AeIDF s'agrandit, et d'accueillir à notre CA Liora Crespin et Fabienne Segura, anciennes Présidente et Secrétaire Générale d'AIME77.

L'expérience d'AIME77 en matière de transformation de l'offre et de passage en plateforme est précieuse pour nos propres évolutions en la matière, en commençant par le passage prochain en plateforme de l'ensemble de nos activités dans le Val de Marne. Et nous le faisons parce que nous sommes convaincus que cela fluidifiera les parcours de vie de nos jeunes.

Dans ce contexte, la vie continue, la rentrée a été parfaitement gérée par nos professionnels, bravo à eux. Les différentes réunions de rentrée ont permis d'expliquer les nouvelles modalités éventuelles, surtout d'échanger avec les familles, de leur expliquer notre combat associatif et pourquoi pas susciter des vocations !

Jean-Marc Monguillet

Intégration AIME77



C'est fait! Approuvé en Assemblée Générale Extraordinaire le 30 janvier 2023, le rapprochement entre AeIDF et AIME77 est devenu effectif le 28 juin avec la réception tant attendue des arrêtés de transfert des autorisations, pour date d'effet au 1er juillet 2023.

La période estivale 2023 a donc été beaucoup plus animée que d'ordinaire, avec le démarrage opérationnel des mesures visant à donner corps à la fusion tant pour les professionnels, que pour les jeunes accueillis et leurs familles et les partenaires d'AIME77.

Les Présidents des deux associations, les personnels du siège et les directeurs des Etablissements concernés ont ainsi mis en œuvre à marche forcée le programme d'intégration préparé en amont:

- Démarches administratives (déclarations en préfecture, numéro de SIRET, URSSAF, assurances, ...)
- Poursuite de l'intégration des services support des services support (comptabilité, paye) déjà largement amorcée du fait des mandats de gestion en cours depuis plusieurs mois
- Transfert des baux de locations et actes de propriété;
- Réunions avec les professionnels d'AIME77, devenus salariés d'AeIDF au 1er juillet;
- Réunion avec les familles pour présenter le projet et ses impacts, information au CVS de la plateforme;

○ Information des Membres d'AIME77 qui deviennent de facto Adhérents d'AeIDF pour 2023;

○ Information des Partenaires d'AIME77 pour présenter la poursuite au sein d'AeIDF du projet d'AIME77 et des partenariats engagés;

○ Unification des systèmes d'information et outils professionnels (adresses mail pro, bases de données, site web,...);

○ Actualisation des outils de la Loi 2002-2 et du Projet d'Etablissement de la plateforme Eclair, à la fois obligation du fait de la fusion, et nécessité de prendre en compte le retour d'expérience des deux premières années de fonctionnement.

Tout n'a pas été réglé pendant l'été, mais le programme d'intégration est plus que bien avancé. Pour les jeunes et leurs familles, la rentrée a pu se dérouler en toute continuité et transparence, tant pour Eclair que pour l'IME A l'Ecole de TED et ses Amis, déjà habitué à un fonctionnement en partenariat étroit avec le SESSAD Les Comètes.

L'intégration a également permis de démarrer des actions pour l'avenir, avec l'intégration du CPOM d'AIME77 (signé en 2021) dans la négociation en cours du CPOM d'AeIDF, et de formuler des projets d'extension d'envergure notamment vers les adultes.

Parole de Pros

«Directeur de la plateforme ECLAIR depuis janvier 2023, j'ai découvert en AIME77 une association ambitieuse et porteuse de projets pour l'ensemble des jeunes accompagnés.

La fusion/absorption par l'association AeIDF s'inscrivant dans la continuité du travail entamé avec AIME77, nous allons pouvoir bénéficier de l'expérience d'AeIDF pour poursuivre les projets en cours, avec notamment le déploiement en plateforme, initié en 2020. C'est tout l'enjeu des mois à venir.

En effet le passage d'une période de fonctionnement expérimental à un fonctionnement en plateforme n'est pas anodin. Nous passons d'une logique de place à une logique de parcours, où chacun doit bénéficier d'un accompagnement à la hauteur de ses besoins. La collaboration avec les partenaires médico-sociaux du territoire est indispensable. Nous cherchons à proposer des solutions innovantes pour apporter des réponses cohérentes au regard des besoins identifiés.

Notre ambition est d'étendre notre plateforme vers le secteur adulte et d'apporter une solution adaptée au parcours de vie de nos jeunes adultes, en nous appuyant sur l'expertise des professionnels et du savoir-faire d'AeIDF.

Nul doute que tous ensemble nous y parviendrons!» Florian Berthe, Directeur, Plateforme Eclair 77



Liora Crespin

«Fabienne Segura (parent d'un jeune de l'IME TED et ses amis et ex-secrétaire générale de AIME77) et moi-même (parent d'un jeune de la Plateforme Eclair et ex-présidente d'AIME77) avons rejoint le Conseil d'administration le 1/07/23 date d'effet de la fusion. Nous avons été chaleureusement accueillies par des administrateurs très investis et parents comme nous.

Nous touchons du doigt la réalité de la force associative, et sommes convaincues qu'ensemble nous irons à la fois plus loin et plus vite, notamment dans nos projets à destination du secteur adulte.

Nous savons bien pour être passées par là, que dans le monde de l'accompagnement de l'autisme, les changements même nécessaires apportent leurs lots de difficultés, que les transitions demandent beaucoup de volonté et de temps d'acclimatation. Nous l'avons vécu lors de notre passage en plateforme, et nous sommes à la fois fières de mettre cette expertise à contribution, et rassurées d'être accompagnées dans ces moments d'adaptation.

Remerciements spéciaux à Jean Marc qui a beaucoup investi de son temps, ainsi qu'à Brigitte Joly, DG, que nous connaissons bien.» Liora Crespin, Administratrice AeIDF, et référente Seine et Marne.



Contexte: La Ville de Paris a demandé en juin 2023 au FAM Simone Veil (comme à tous les établissements adultes qu'elle finance) une application stricte du règlement départemental concernant les absences pour convenance personnelle avec effet rétroactif au 1^{er} mai 2023. Les familles ont été informées en juillet 2023.

En clair en FAM à Paris, ces absences sont limitées à 35 jours par an et par résident compte non tenu des jours d'hospitalisation ou d'une tolérance pour absence hebdomadaire inférieure à 72h.

L'application stricte du règlement a pour conséquences:

- De réduire significativement les jours de congés des résidents : les retours en famille pour maladie, même justifiées par un certificat médical vont s'imputer sur ces 35 jours et la tolérance des 72h devient caduque dès le premier jour de dépassement (contrairement aux habitudes qui prévalaient;
- De faire peser sur les familles et les résidents l'impact financier du non règlement par le département à l'établissement des jours en dépassement.

Cette demande est mal vécue par les familles des résidents dont certaines seront obligées de réduire les congés de fin d'année pour «rester dans les clouds». Un collectif d'une vingtaine d'entre elles s'est mobilisé et a rencontré le 22 septembre un membre du Cabinet de l'adjointe à la Maire de Paris en charge du handicap, pour relayer ses préoccupations au regard du mode de calcul des absences et demander un moratoire sur les jours de déficit pour 2023. Le Cabinet, déjà sollicité par des associations, a indiqué soumettre au vote du Conseil de Paris du 1^{er} mars 2024, le non décompte des absences maladie des 35 jours et le maintien de la tolérance des 72 heures pour les absences de moins de 7 jours. A l'heure où s'écrivent ces lignes ces actions sont en cours...

En tant qu'association gestionnaire, AeIDF comprend les motivations du financeur et respecte évidemment le cadre imposé par le règlement départemental. Les financeurs ont d'ailleurs fait du respect du taux de présence un objectif non négociable de tous les CPOM. Clairement, dans un contexte où le nombre de places en établissements ne permet pas de satisfaire les demandes, il n'est pas entendable pour le financeur d'accepter que les familles laissent vacantes des places très au delà de ce qui est autorisé, pas plus qu'il ne l'est qu'un établissement l'accepte pour certaines familles et pas pour d'autres.

Avec l'application stricte du règlement, le financeur ne paiera plus les jours de dépassement et renvoie au gestionnaire la facturation aux familles des prix de journée pleins. Cette situation ne nous laisse pas le choix, les absences non financées pouvant représenter un déficit de financement équivalant à un voire deux ETP que l'ensemble des résidents n'auront pas auprès d'eux.

Mais AeIDF est aussi association de parents, militant pour les droits fondamentaux des personnes TSA et pour que les particularités liées au handicap soient prises en compte.

Le Conseil d'Administration s'est prononcé pour continuer ses démarches en vue de faire évoluer la position des financeurs en faveur notamment du non décompte des 35 jours des absences maladie justifiées, argument défendable, d'autant que:

- Il existe un précédent: En 2020, une famille estimait que leur fils adulte handicapé accompagné en accueil de jour, voyait ses droits à congés amputés du fait de sa santé (discrimination portant atteinte aux droits fondamentaux des personnes handicapées), mais aussi que toute la famille se trouvait «à la merci de ces arrêts afin de planifier des congés», avait le saisi le Défenseur des Droits. Le DDD avait tranché en faveur d'un traitement similaire pour les absences dûment justifiées pour maladie à celui de l'hospitalisation (cad non déduction du quota

Vers un durcissement des règles concernant les Absences de Résidents en ESMS adultes avec hébergement?

des 35 jours) Le Département avait amendé le règlement dans ce sens mais uniquement pour les établissements sans internat;

- L'actuelle pénurie généralisée de personnels de soins a un fort retentissement sur la capacité des ESMS à garantir un suivi médical en continu de qualité, ne laissant souvent pas d'autre choix aux familles que de reprendre leur enfant à domicile en cas de maladie;

- La crise COVID a montré qu'en cas de maladie contagieuse, il était souhaité/souhaitable que le résident reste de préférence dans la famille (sans décompte de ses congés), le cas particulier des résidents sans famille accroissant le besoin de procéder de cette façon. La crainte d'être pénalisés financièrement ne devrait pas inciter les familles à envoyer leur enfant malade en établissement, risquant par la même une contagion généralisée au sein de celui-ci et une forte déstabilisation de ses résidents;

- Le durcissement des règles semble en décalage avec les annonces d'une plus grande prise en compte des besoins, des situations individuelles et des attentes des PH (autodétermination) dans le cadre de la transformation de l'offre vers une logique de parcours le plus inclusif possible. Il présente des risques pour le maintien du lien familial.

Tout en respectant ses engagements vis à vis des financeurs, AeIDF a fait valoir auprès d'eux ces arguments ainsi que celui de ne pas décompter les 72 premières heures en cas de départ en congés.

Par ailleurs, les conclusions de la DDD en 2020 ont mis en évidence le manque de précisions quant au régime juridique applicable aux absences pour maladie: au plan national, l'interprétation de règles pour congés varie d'un département à l'autre. Ainsi dans le 78, elles convergent vers des dispositions équivalentes à celles du 75, même si l'injonction n'y a pas été aussi forte jusqu'à présent.

A l'heure où la transformation de l'offre prône l'inclusion et l'autodétermination des PH, certaines règles ne devraient-elles pas être précisées dans le code d'action sociale et des familles afin que les mêmes droits s'appliquent à tous ?

AeIDF se réserve l'option de saisir la DDD et de prendre contact avec les associations qui avaient mené une démarche en janvier 2020 auprès de la secrétaire d'Etat, sans suite, et voir comment nous pouvons nous associer à d'autres dans une démarche collective qui aura ainsi plus de poids.

A suivre...

AeIDF à l'heure du Passage en CPOM...

Cette année est la bonne: repoussée par l'ARS plusieurs années du fait du COVID, nous sommes rentrés en négociation pour notre premier Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), qui va définir pour la période 2024-2028 (5 ans) le programme d'activités et de développement de l'association et les financements alloués par nos autorités (ARS, Départements).

Il peut être « subi », avec l'imposition d'objectifs peu adaptés à notre situation et le risque de pénalités notamment financières impactant nos activités. Ou au contraire « volontaire », l'occasion étant donnée de présenter, défendre, et contractualiser sur notre vision des évolutions nécessaires sur les territoires pour améliorer notre offre. Nous n'avons pas hésité longtemps entre les deux options !

Un gros travail de réflexion et de co-construction en interne a été réalisé. La première action a été, dans le respect de nos valeurs, de revisiter au niveau du Conseil d'Administration, notre Projet Associatif et d'identifier nos priorités associatives: intervention précoce, inclusion scolaire et professionnelle, accès au logement autonome, adaptation au vieillissement des résidents accueillis dans nos FAM, prise en compte des aspects somatiques, guidance parentale, soutien aux aidants et mise en oeuvre de l'autodétermination.

Pour caler la dimension financière du CPOM, un « BBZ » - Budget Base Zéro a été réalisé avec une forte mobilisation des directions d'établissements et du PAF.

Ensemble, nous avons travaillé très tôt sur les priorités de nos autorités de tarification et de contrôle (que nous avons bien en tête) portant bien sûr sur les aspects de

gestion, et de maîtrise des coûts, de qualité et de sécurité des accompagnements, mais aussi sur la transformation de l'offre. Des travaux préliminaires avaient été entrepris, territoire par territoire, à la maille départementale, pour identifier les possibilités d'une éventuelle transformation de l'offre et ses impacts. Et plusieurs conférences et séminaires avec administrateurs et professionnels pour échanger avec des experts, ont été organisés. Nous n'avons donc pas été pris au dépourvu.

La transformation de l'offre, pour notre association, c'est quoi ?

- C'est un changement complet de paradigme : on ne raisonne plus en « places » mais en « **prestations dans une logique de parcours** » ; une place, on a la chance d'en avoir, ou on est sans solution, et quand on l'a il est difficile de modifier l'accompagnement ; une logique de parcours et de prestations permet de construire un projet individualisé en s'appuyant sur des partenariats et de le faire évoluer en fonction des évolutions constatées (en positif ou pas) de façon beaucoup plus fluide
- C'est une **logique inclusive beaucoup plus forte**, en s'appuyant bien plus sur des partenaires du milieu ordinaire, scolaire, professionnel, loisirs, sportifs, tout en maintenant une forte capacité d'expertise et d'accompagnement en interne;
- C'est la **prise en compte** concrète et outillée de l'**autodétermination** des personnes en s'appuyant sur une plus grande diversité de prestations offertes
- C'est la **généralisation de l'aide aux aidants**, déjà obligatoire pour les familles d'enfants en UEMA et au DIP.

Cette transformation bouscule nos organisations, les pratiques professionnelles et les relations avec les familles, et imposera un important programme de conduite du changement, nous concernant tous. Nous en reparlerons.

La négociation CPOM s'accompagne également:

- D'une plus grande souplesse pour l'utilisation de nos financements et la gestion de nos établissements, avec en contrepartie la formalisation d'objectifs avec indicateurs, pour beaucoup imposés, dont le respect pourra conditionner nos futures dotations;
- De la proposition de projets d'extension pour compléter les offres existantes, notamment dans le cadre de la constitution de plateformes;
- De la négociation de renouvellement du financement du siège. **A suivre...**

Un CPOM avec une implication du PAF

Décliner les orientations qu'AeIDF souhaite pour les 5 prochaines années en actions et en termes financiers, recenser les projets futurs, repenser l'organisation des établissements, territoire par territoire et les modalités d'accompagnement a requis l'implication de tous les directeurs d'établissements, du PAF (Pôle Administratif et Financier), de la Direction Générale et des Administrateurs, sans oublier aussi l'expertise technique ou les témoignages concrets de nos partenaires (cf journée autodétermination). L'année 2023 aura été nourrie d'échanges et de confrontations d'idées entre tous, mais surtout aura été fertile.

Réunion de travail le 3 octobre de tout le Pôle Administratif et Financier pour préparer les échéances des prochains mois, qui s'annoncent intenses : Budgets 2024, clôture des comptes 2023, entrée en CPOM, transformation de l'offre et passage en plateforme pour une partie des établissements de l'association, indicateurs CPOM, clôture 2023, Etat Prévisionnel des Ressources et Dépenses (EPRD) 2024, et Plan Pluriannuel d'Investissements, pour ne citer que cela. Réunion riche avec notre nouveau trésorier, Mathieu Feroldi et notre Expert comptable, animée par Diane Nsapgue notre Responsable Administrative et Financière.



Journées Autodétermination et URIOPSS



Dans le cadre de la préparation CPOM, professionnels et administrateurs ont participé à

un séminaire organisé par le siège et animé par l'UNAPEI sur le thème de la transition inclusive et l'autodétermination, axes forts de la stratégie associative.



Les interventions de Yves Lachapelle, professeur en psychopédagogie à l'université du Québec, d'Ismael Ameri, administrateur du Comité franco-québécois pour l'inclusion et la participation sociale ainsi que les témoignages de Florence Jablonski, administratrice de **Nous Aussi**, (seule association nationale d'auto-représentants pour les personnes handicapées intellectuelles) ou de résidents du **FAM Le Clairbois**, ont été riches d'enseignements et permis une compréhension plus fine de comment le concept pouvait être décliné dans tous les projets futurs. Cette journée a été enrichie de 2 journées de travail avec des représentants de l'URIOPSS, sur la formalisation des objectifs CPOM.



Autodétermination: De quoi parle-t-on?

L'autodétermination est un principe fondamental des droits de l'homme, qui stipule que chaque individu a le droit de définir ses propres objectifs, de faire des choix et de participer pleinement à la société, sans être limité par des facteurs tels que le handicap. L'autodétermination fait référence au droit et à la capacité pour les individus de prendre des décisions autonomes, de contrôler leur propre vie (empowerment) en participant activement à la prise de décisions qui les concernent.

Florence Jablonski de Nous Aussi, nous l'a rappelé, les personnes handicapées souhaitent avoir droit à la parole et s'exprimer sur ce qui fait leur vie: le travail, la vie privée, les loisirs, les vacances ... mais aussi avoir un droit de décision sur ces sujets, le tout **avec plus ou moins d'aide, selon leurs capacités**, d'où leur slogan « *Rien pour nous, sans nous* ».

Un comportement autodéterminé pour une personne handicapée, c'est avoir la possibilité de :

- Faire des choix, d'être éclairée et encouragée pour prendre des décisions concernant sa propre vie, y compris les décisions médicales, éducatives et professionnelles;
- Avoir un contrôle son environnement, ce peut inclure la possibilité de déterminer sa routine quotidienne, de choisir où elle veut vivre, de décider de son alimentation, etc;
- Participer à la planification de son accompagnement, être consultée et avoir son mot à dire dans l'organisation de son soutien, y compris les modalités d'interventions thérapeutiques, d'éducation, les activités support utilisées... ;
- S'exprimer en étant encouragée à communiquer ses besoins, ses attentes et ses objectifs de manière adaptée à ses capacités et à ses préférences;
- S'engager dans la société : avoir la possibilité de participer activement à la société, de s'engager dans des activités communautaires et de contribuer de manière significative.

Le respect du droit à l'autodétermination entraîne un changement de paradigme important pour nos établissements et nos professionnels, remettant en question un modèle où nombre de décisions étaient prises, souvent en toute bonne foi, pour les personnes accompagnées plutôt qu'avec elles en s'appuyant sur les routines existantes plutôt qu'en cherchant à les faire évoluer. Il implique de se doter de nouveaux outils pour faciliter l'expression des personnes handicapées, de modifier nos organisations, de faire évoluer les pratiques professionnelles, de renforcer les échanges avec les familles également acteurs importants de ce changement.

Il faut bien sûr rester réaliste par rapport aux capacités de chacun et aux possibilités des établissements, et il ne s'agit pas de laisser la personne handicapée (ou ses représentants légaux) tout imposer, mais de travailler en plus étroite collaboration avec elle, pour identifier ses besoins, la soutenir dans sa capacité à prendre des décisions éclairées afin de lui fournir un accompagnement encore plus individualisé et donc plus efficace.

Avec l'accent mis de longue date sur les projets individualisés au sein de nos établissements, et l'attention portée par nos professionnels à leur mise en œuvre et à la qualité de vie des personnes accompagnées, nous avons déjà accompli une partie du chemin.

C'est cet effort de chaque instant qu'il faut renforcer en veillant à ce que les personnes que nous accompagnons, même les moins autonomes, aient la possibilité de :

- Multiplier les expériences pour connaître leurs envies;
- S'exprimer et s'affirmer dans leurs choix;
- Apprendre à évaluer les conséquences de leurs décisions et à les assumer;
- Oser prendre des risques pour apprendre de leurs erreurs.

Composante essentielle de l'autonomie et de la qualité de vie des personnes TSA, contribuant à leur bien-être et à leur épanouissement, l'autodétermination, plus qu'un "buzz-word", est une des priorités de notre CPOM. En relever le défi est pour AelDF un chantier de longue haleine impliquant la constitution d'un référentiel de connaissances et d'actions, et le développement des outils logiciels nécessaires pour capturer les souhaits, choix et indices de satisfaction de toutes les personnes que nous accompagnons, en commençant par les adultes.

AeIDF dans le Val de Marne en mode «préfiguration de plateforme»

Dans le Val de Marne, entre le Pole Autisme du **SESSAD les Cometes** (incluant DIP, Petit Club, UEMA, UEEA), le **SESSAD Grange Ory** (avec son UEMA et bientôt un DAR) et **l'IME Ted et ses Amis**, l'offre de services pour les quelques 150 jeunes accompagnés par AeIDF est déjà très diversifiée. Pourtant il y a encore trop peu de réponses coordonnées entre les trois établissements et services, qu'il s'agisse du fait d'une contrainte de sectorisation géographique ou juste d'une logique historique de places. Et cela peut être source de ruptures de parcours pour les jeunes dont les besoins sont multiples.

En amont du passage en CPOM, sous l'impulsion des 2 directrices des SESSAD, ces établissements reconnus pour leur dynamisme, ont été retenus pour être préfigureurs de plateforme enfant, nous donnant l'opportunité de repenser l'approche de l'accompagnement déployée, afin d'éviter ces ruptures et offrir au jeune un parcours le plus fluide possible, particulièrement aux âges charnières. Ce projet ambitieux s'appuiera sur une logique de parcours (et non plus de places) coordonné en interne et avec les partenaires dans le cadre d'actions inclusives visant à fournir des réponses individuelles aux besoins identifiés.

Cela passe par une refonte de l'organisation managériale avec une direction unifiée confiée à Clémence Vitali, (Sylvie Deduyer, Directrice du SESSAD Grange Ory partie en retraite, n'étant pas remplacée à son poste), assistée d'une Directrice Adjointe et par la mise en place d'une cellule unique de coordination des parcours (qui sera aussi cellule ressources auprès des partenaires).



Ludivine Frostin

Arrivée mi octobre, Ludivine Frostin, rejoint AeIDF en tant que Directrice Adjointe de la Plateforme 94 en cours de préfiguration. Ludivine a occupé des fonctions de direction en IME, UEMA et EMASCO, et a été formatrice pour le CRAIF à destination des aidants familiaux.

Cette cellule sera la porte d'entrée dans la plateforme territoriale. Ses premières actions seront d'ajuster au mieux des besoins les parcours des jeunes en inclusion scolaire des 2 SESSAD; et notamment en sortie d'UEMA, UEEA et DIP; d'appuyer les partenariats pour les jeunes qui ne peuvent plus être inclus à l'école, notamment avec les infrastructures de l'IME de TED et ses Amis; d'améliorer la préparation à l'âge adulte et les activités pré-professionnelles, sans négliger l'offre de répit au sein du Petit Club pour les jeunes sans solutions.

A terme, la plateforme proposera un accueil multimodal: accueil de jour, accueil de répit; prestations externalisées via des partenariats (voire hébergement séquentiel et unité mobile sur les « déserts médicosociaux » de l'est du 94) ainsi qu'un soutien aux aidants. Les accompagnements pourront en fonction des besoins du jeune être individuels et/ou collectifs; en accueil temporaire ou séquentiel; partiels ou globalisés; dans tous les lieux de vie (domicile, école, centre de loisirs, ..) mais aussi sur site en accueil de jour pour des accompagnements renforcés.

L'association veillera à accompagner Ludivine et Clémence dans la mise en œuvre cette nouvelle plateforme multi-sites accueillant 150 jeunes enfants et adolescents, accompagnant le changement y compris en généralisant l'aide aux familles.



Départ en retraite de Sylvie Deduyer

A la fin de l'année scolaire 2022-23, Sylvie Deduyer, Directrice du **SESSAD Grange**

Ory a pris sa retraite. Sylvie a réussi à faire que ce jeune établissement qu'elle a ouvert il y a juste 4 ans soit clairement identifié dans le Val de Marne pour la qualité de l'accompagnement des jeunes avec TSA dans le respect des bonnes pratiques.

Avant de quitter ses fonctions, Sylvie nous a rappelé avec ferveur et conviction l'importance du militantisme associatif. Merci à elle!

Paroles de Pros

« En qualité de directrice du Pôle Enfance 94, je m'apprête à entreprendre une démarche essentielle : l'instauration d'une gouvernance unifiée pour nos trois établissements, à savoir le Sessad les Comètes, le Sessad Grange-Ory, et l'IME l'école de Ted et ses amis, dans le cadre de la mise en place du projet de plateforme au sein du département du 94. Épaulée par Ludivine Frostin, directrice adjointe, nous allons œuvrer à cette transformation majeure.

Ainsi notre challenge est de mener à bien l'évolution de l'offre de services, en accompagnant au mieux les professionnels de l'établissement qui officient auprès des jeunes et de leurs familles et en multipliant les contacts avec un partenariat extérieur de plus en plus large. Cela nécessite une approche réfléchie et collaborative, impliquant les jeunes et leurs familles, les professionnels de la santé, les prestataires de services et les décideurs.

Il est désormais clair que cette transformation va au-delà de la simple réorganisation des services, elle implique également un réajustement des mentalités (changement de paradigme), des stratégies et des approches.»

Clémence Vitali, Directrice Préfiguratrice de Plateforme 94



Festival du Futur composé: Colis Suspect

Le Festival du Futur composé contribue à changer le regard sur l'autisme en offrant au public de découvrir les œuvres d'art brut réalisées, en collaboration avec des artistes déjà identifiés, par des jeunes accueillis au sein d'ESMS. Les participants reçoivent un « Colis suspect », point de départ à la création artistique. Le contenu du colis suspect de cette année: un ticket de métro.



Les jeunes du FAM Simone Veil ont comme les années précédentes relevé le défi.



Le résultat, fruit du travail d'une année avec les éducateurs a été exposé pendant 4 jours à l'espace Ground Control à Paris, où les résidents ont pu dévoiler leur œuvre intitulée « A la conquête du métro parisien » Ils ont également profité de l'occasion pour

quelques photos souvenir avec l'acteur Pio Marmai, Président du Jury de l'édition 2023.



Brèves ...

Journée de sensibilisation à l'autisme AIME77

Organisée par AIME77 le 17/6 avec le soutien de la Mairie de Bussy St Georges, et clôturée par un dîner de gala réalisé par la brigade des chefs Les Tabliers Bleus à l'hôtel Mercure, cette journée a permis aux jeunes de participer à divers ateliers (cuisine, musique, face painting,...) et des échanges nourris sur le sujet de l'autisme.



Passeport du Civisme

Marc Tourelle, Maire de Noisy Le Roi, a rejoint les nombreux élus mobilisés sur le terrain pour la mise en place du Passeport du Civisme. Ce dispositif porté par l'association éponyme propose de forger la citoyenneté des jeunes générations à travers la réalisation d'un parcours civique ponctué d'actions individuelles et collectives (adapté en fonctions des tranches d'âges du primaire au lycée) d'implication dans la vie locale. Tout au long de leur parcours, les jeunes sont accompagnés d'ambassadeurs du civisme, force-vive locales, qui valident chaque action. En fin d'année un diplôme ou une médaille vient récompenser la réalisation de leur parcours.

Dans le cadre de ce Parcours, la Mairie de Noisy a sollicité le **SESSAD Aidera** pour être Ambassadeur du Civisme et sensibiliser les jeunes de CM2 au handicap et en particulier à l'autisme. Cette sensibilisation leur a permis de mieux comprendre ce handicap et d'encourager une plus grande inclusion au sein de leur communauté.



CÉRÉMONIE DE REMISE DES MÉDAILLES

Le 20 juin, les élèves de CM2 ont été conviés à la cérémonie de remise des médailles du Passeport du Civisme. Parmi les invités figuraient Monsieur le maire, Marc Tourelle, Danièle Caucau et Amélie Daniel du Sessad, Didier Mercier, président du Souvenir Français, Marie-France Agnoffe, adjointe au maire, déléguée à la jeunesse, Maud Laloue, directrice générale adjointe, ainsi que Stéphane Gousset, responsable de la Jeunesse et des Sports de la mairie. Le Maire a exprimé sa fierté et félicité les enfants pour leur engagement citoyen. Il leur a remis les médailles en reconnaissance des actions accomplies tout au long de l'année accompagné de Mme Agnoffe et des ambassadeurs. Un grand bravo à ces élèves pour leur implication et leur contribution à la citoyenneté



Noisy le Roi - Le Mag N°105

L'Album de l'été...



Des Fêtes des Établissements...

Le **FAM Le Clair Bois** a renoué le 3 juin, avec une fête organisée par les professionnels, réunissant familles, pros et résidents.



Au programme: spectacle, exposition/vente des mangeoires et hôtels à insectes fabriqués par les résidents lors d'ateliers avec Tristan, orchestre, danse et BBQ.

Un moment de convivialité apprécié de tous!



BBQ Géant également pour la fête de l'**EAM Simone Veil** tenue le 6 juillet dans le grand jardin du foyer de jeunes travailleuses, autour duquel parents,



éducateurs, et résidents se sont retrouvés nombreux.

Direction le Sud (Sète, Montpellier, Marseillan et Béziers) pour le **FAM Simone Veil**, pour un séjour riche en activités (bateau, balades, baignades, bowling, ...sans



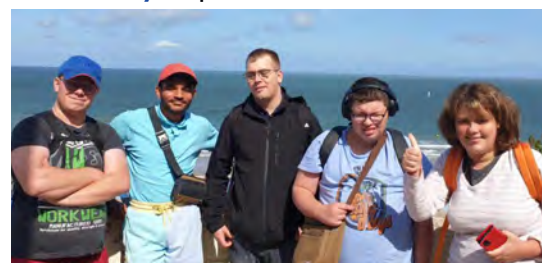
la Normandie pour les 2 transferts du **FAM Le Clair Bois**, accueillis dans des Gites de France: à Fécamp pour les résidents des pavillons vert

et bleu et dans le Calvados pour ceux du pavillon rose.

Au programme, accrobranche, jeux de plein air, BBQ, tour en bateau, plage et BBQs.



Normandie encore, pour les locataires de la **Résidence de Bois d'Arcy**, qui se sont rendus à Trouville. La sortie



proposée par Alfi a été co-organisée par les 2 équipes terrain (Alfi et SAI) et

accompagnée par un professionnel de chaque équipe.

oublier quelques haltes gastronomiques.

Des Transferts pour les Adultes...

Avant la fermeture de l'établissement pour l'été, pendant que les plus jeunes allaient au Jump Park à la Base



Loisirs de St Quentin, les ados de l'IME Notre Ecole ont profité d'une journée à la mer.

Le 10/6, les résidents du **FAM Le Clair Bois** ont assisté à la représentation du spectacle musical solidaire et inclusif *Et si Peter Pan?* organisé par la ville d'Aubergenville. Certains ont contribué à la réalisation des décors et un des leurs (Shuto) a joué du piano accompagné au



saxophone par un jeune homme de la maison des arts. Une belle expérience qui devrait déboucher sur un plus ample partenariat avec la ville.

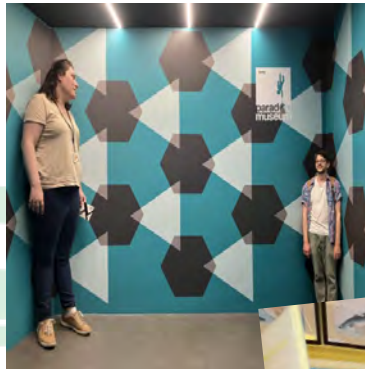


Les résidents ont également participé le 28/6 au Tournoi de pétanque inter-établissements.

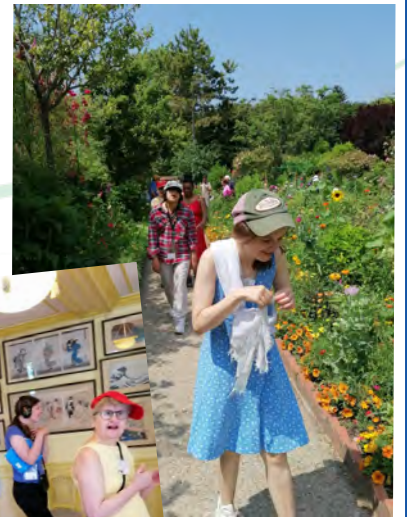
Et toujours sorties et spectacles pour clôturer l'année ...

Les résidents du **FAM Simone Veil** ont profité de nombreuses sorties culturelles pendant cet été:

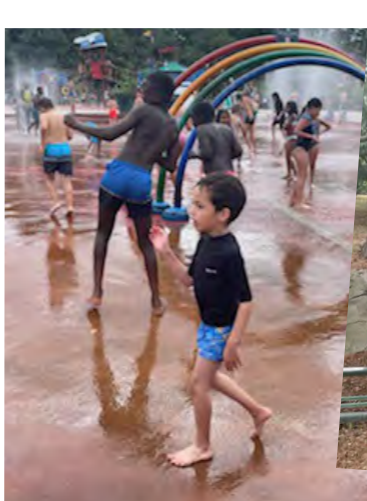
Découverte du Paradoxe Museum et de ses illusions



d'optiques, de l'exposition à ciel ouvert à la Défense Les Extatiques, sorties à Thoiry ou encore à Giverny pour découvrir la maison et les jardins de Monet.



De nombreuses sorties, notamment au Parc Zoologique de Vincennes, à l'aquarium Sea Life ou au Jardin d'acclimatation ont été organisées pour les jeunes de l'IME Ted et ses amis.



Brèves de rentrée...



Le 16/09, avait lieu à Collégien la réunion de rentrée de la **Plateforme Eclair**, réunissant familles, professionnels, direction en présence des administrateurs référents et du Président. Le directeur, Florian Berthe, a présenté l'organisation de rentrée, les principaux jalons de l'année, fait un point sur le fonctionnement de la plateforme et les changements apportés sur la modalité

d'accompagnement qu'est l'hébergement. Après discussions et questions/réponses, il a indiqué que des modifications, obligatoires après la fusion avec AelDF, et nécessaires après 2 ans de fonctionnement, allaient être apportées au projet d'établissement, aux contrats de séjour et au règlement de fonctionnement. Ces outils de la loi 2002-2 seront prochainement présentés en CVS puis soumis à validation en Conseil d'Administration.



Réunion de rentrée également le 23/9 à Saint-Maur, réunissant familles et professionnels du **SESSAD Les Comètes** et de l'**IME A l'Ecole de TED et ses Amis**. L'occasion pour la Directrice, Mme Clémence Vitali et la Directrice Générale Mme Brigitte Joly de décrire les orientations de l'année scolaire, et de présenter les professionnels, dispositif par dispositif: SESSAD, IME, DIP, UEMA / UEEA. Les perspectives à plus long terme (2024) ont également été exposées, notamment le passage en plateforme avec en particulier la création d'une cellule de gestion de parcours. Sur ce sujet qui attend l'autorisation formelle de l'ARS, d'autres réunions seront organisées le moment venu pour rentrer dans le vif du sujet.



Au **SESSAD Aidera**, la réunion de rentrée s'est tenue le 25/9. Les 2 Chefs de services ont présenté l'ensemble des dispositifs du SESSAD à la vingtaine de familles présentes, dont les enfants sont majoritairement accueillis en UEMA et UEEA. Rappel par le Président du rôle de l'association.

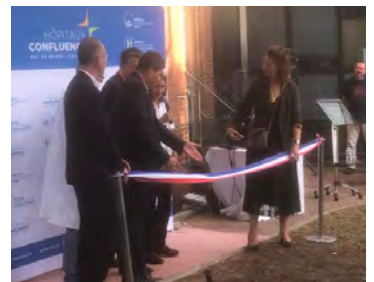
Beaucoup de questions sur la poursuite du parcours après ces dispositifs, les difficultés de recrutement. La proposition d'organiser un Café Parents entre chaque période de vacances pour permettre aux parents d'échanger sur des thématiques communes et de recréer du lien a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme.

Deuxième Forum International, organisé par NHF le **23/10 de 16:00 à 19:00** dans l'Atrium du siège de LVMH à Paris. Le thème: **«Stratégies probantes en vue de traiter les comportements défiés chez les enfants TSA»**. Ouvert à tous, Inscription (gratuite) sur: <https://www.nakedheart.fr/le-forum-cre-er-du-lien>



Inauguration Maison de la Famille et de l'Enfance à Créteil

A l'initiative du Pr. Jacques Baleyte, la Maison accueille dans des locaux refaits à neuf, une partie du service de psychiatrie infantile du CHIC (Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil). Elle a été inaugurée le 26/9 en présence de la Préfète du département, de la Professeure Catherine Barthélémy (très impliquée dans l'autisme et qui accompagne depuis leur création nos établissements parisiens) et du directeur de l'ARS 94.



La Maison héberge notamment l'équipe diagnostic du Dispositif d'Intervention Précoce construit en partenariat avec le **SESSAD Les Comètes** qui héberge de son côté l'équipe de prise en charge médico-sociale. Le DIP a été particulièrement mis à l'honneur dans le parcours de visite organisé pour les invités.

Nous nous réjouissons de notre côté de ce bel exemple de coopération avec l'hôpital, qui permet de mobiliser simultanément et rapidement nos compétences respectives, et avons réaffirmé notre disponibilité pour construire d'autres partenariats analogues pour compléter l'offre disponible auprès des enfants/ados dans le 94.

Poursuite du Parcours Pro NCM

Rencontre avec l'ESAT Berthier pour l'organisation d'un stage un jeune de l'IME/NCM dans le cadre du Parcours Pro TSA et démarrage de la mesure d'impact financée par Malakoff Humanis.

Une UEMA à Paris 13e

Adossée à l'**IME Cour de Venise**, l'UEMA ouvrira après la Toussaint à l'Ecole Maternelle Dunois. L'équipe enseignante a déjà été sensibilisée à l'autisme, les familles reçues et les évaluations initiales des enfants accueillis réalisées.



Changement de Gouvernance et Portes Ouvertes au GEM CapActyf (78)

Un grand merci à Tristan Yvon, président fondateur qui a souhaité passer le relais, pour le travail accompli depuis le démarrage, qui a permis de constituer un noyau fidèle d'adhérents et de lancer les premières activités dans le contexte compliqué de sortie de crise Covid.

AelDF a rencontré début septembre la nouvelle gouvernance de CapActyf, avec Melody Fradet, Présidente,

assistée de Mathew, secrétaire général et David, trésorier.

Avec eux, et avec nos salariés animateurs du GEM Cap Actyf, Amandine et Julien, nous poursuivrons le soutien apporté en tant qu'association

gestionnaire, pour enrichir les activités, multiplier les partenariats, accueillir de nouveaux membres, développer les liens avec le SESSAD Aidera voisin et les locataires de la résidence de Bois d'Arcy, communiquer auprès des partenaires médico-sociaux.



Travail déjà démarré avec l'organisation par Melody, le bureau de Cap'Actyf et les professionnels du GEM d'une après-midi Portes Ouvertes le 22/9. L'occasion pour des

candidats intéressés de venir échanger avec d'actuels membres et se renseigner, pour des locataires de la résidence TSA de Bois d'Arcy et pour des professionnels du SESSAD Aidera de venir en voisins. Un buffet réalisé le

matin en atelier par l'Atelier des Chefs avec quelques membres était à disposition des invités. Bravo à tous!



Nous en profitons aussi pour remercier Patrick Koeberle, Maire Adj. de Noisy pour sa présence et la Mairie pour son soutien,

Un DAR prochainement à Thiais (94)

Le SESSAD Grange Ory a été retenu par l'ARS pour ouvrir à l'Ecole Paul Eluard, un Dispositif d'Auto-Régulation (DAR) qui accueillera vers la fin novembre 3 élèves TSA (à terme jusqu'à 10).



L'objectif: Le DAR, s'appuie sur un modèle éducatif novateur inclusif originaire du Canada et inspiré des recherches en neurosciences. Il vise à faciliter la réussite de l'élève dans sa classe ordinaire de référence, en l'aidant à repérer les moments d'envahissement générateurs de troubles du comportement, à travailler sur leur régulation, et à développer progressivement son autonomie.

Le principe: L'élève est scolarisé à temps plein et bénéficie d'un emploi du temps personnalisé, avec des temps dans la classe correspondant à son âge (lieu privilégié des apprentissages) et des temps en salle d'autorégulation, sorte de «sas émotionnel», pendant lesquels il participe à des ateliers (individuels ou en groupe) d'entraînement à l'autorégulation et d'anticipation sur les activités d'apprentissages conduites en classe. Par le biais du jeu, de la manipulation, de la relaxation, il apprend à s'organiser, à s'autodiscipliner, à réagir aux événements du quotidien scolaire, à exprimer ce qu'il ressent. En développant ses compétences cognitives, émotionnelles et sociales, il contrôle mieux son comportement envahissant et ses émotions, progresse en autonomie, et dans les apprentissages scolaires.

L'équipe du DAR: implantée dans l'école, elle est composée de 2 Educateurs spécialisés avec l'appui d'un psychologue et d'un enseignant surnuméraire. Enseignants, agents, personnels périscolaires, directeur et professionnels médico-sociaux reçoivent en amont de l'ouverture une formation d'une semaine aux techniques d'autorégulation.

Pour qui? Créé pour des TSA (sur notification MDPH), dont les troubles du comportement entravent l'autonomie et freinent la capacité à suivre les apprentissages de leur cycle, la spécificité du DAR est aussi de permettre d'intervenir en cas de besoin auprès de tous les élèves de l'école. (NB. Les élèves orientés vers un DAR ne bénéficient pas d'AESH).

Réunion de rentrée le 7 octobre à l'IME Notre Ecole, à l'invitation de la nouvelle directrice, Mme Fatoumata Sankanou. Après une introduction de la Directrice Générale, Mme Brigitte Joly, et du Président, tous les professionnels et les 25 parents se sont présentés mutuellement.



La directrice a ensuite décrit la nouvelle organisation et les référents de l'internat et de l'externat, l'organisation médicale et les perspectives d'évolution notamment de l'internat. Elle a évoqué un projet de transfert en décembre et répondu à toutes les questions de l'assistance.

Fatoumata Sankanou

Arrivée fin août, Fatoumata Sankanou a pris la Direction de l'IME Notre Ecole. Arrivée fin août à l'occasion de la rentrée, Fatoumata Sankanou a pris la Direction de l'IME Notre Ecole et du PCPE Arc-en-Ciel. Fatoumata a une expérience de direction ESMS type MAS et hôpital de jour, ainsi que de cadre de santé. Elle dispose aussi d'une certification « qualité ».



Vie Associative...

Retour sur l'AGO du 1^{er} juillet



C'est dans la Salle Associative du Village St Michel à Paris que s'est déroulée l'Assemblée Générale Ordinaire

d'AeIDF, à laquelle 48% des membres à jour de cotisation 2023 étaient présents ou représentés. Les résolutions soumises au vote: approbation des rapports moraux et d'activités, du rapport d'orientations, du rapport financier (exercice clos au 31/12/2022), et renouvellement des administrateurs ont été approuvées à l'unanimité.

Cette AGO fut aussi l'occasion d'évoquer les orientations prises dans le cadre de la transformation de l'offre et pour les directeurs présents de revenir sur l'activité de leurs établissements.

Un soutien fidèle d'AeIDF

Le Rotary de Maisons Laffitte Le Mesnil le Roi fait partie des fidèles soutiens de notre association et nous tenons à le remercier pour le chèque de 1500€ qui nous a été remis en présence de Serge Caseris, Maire du Mesnil le Roi, de Jacques Myard, Maire de Maisons Laffitte et du Président du Club.



Passage de témoin

«Lors du CA qui a suivi l'Assemblée Générale du 1^{er} juillet 2023, un nouveau bureau a été élu avec en particulier un nouveau trésorier, Mathieu Feroldi, en remplacement de Monique Benhamou qui a souhaité se diriger vers d'autres activités. Au nom du CA je remercie particulièrement



Monique qui a été notre trésorière depuis la création d'Autisme en Ile de France, et avec qui nous avons mené bien des projets. Dans l'immédiat, Mathieu a pris la relève sur tous les points de la fonction – essentielle – de trésorier, avec le «service après vente» de Monique. Avec l'occasion de rencontrer tous nos partenaires financiers, dont à gauche, Thierry Lam de la Caisse d'Epargne Ile de France, que nous remercions pour son soutien.» JM Monguillet

AeIDF Lauréat du BPE IdF 2023



Grace à vos votes et à ceux de nombreux franciliens, AeIDF figure parmi les lauréats de l'édition 2023 du Budget Participatif Ecologique IDF. Deux projets vont grâce à la subvention accordée pouvoir se réaliser, dont un touchant à l'efficacité énergétique du bâtiment administratif au **FAM Le Clair Bois** et un qui profitera directement aux jeunes accueillis au **SESSAD Les Comètes**: La végétalisation de la cour actuellement



entièrement bétonnée et peu praticable.

Plus que jamais, nous avons besoin de vous...

Il est encore temps de renouveler votre adhésion à pour 2023.
Merci de votre soutien et engagement!

AeIDF est reconnue d'intérêt général. Adhésions et dons sont fiscalement déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du montant versé dans la limite de 20% du revenu imposable pour les particuliers

Plus d'informations sur
www.autisme-en-idf.org



AeIDF INFOS - Autisme en Ile-de-France, association loi 1901- 43bis rue de Cronstadt - 75015 Paris

Directeur de la Publication: Jean-Marc Monguillet, Président de l'association

Comité Editorial: MP.Bouhélier, M.Feroldi, C.Kermagoret, Y.Mokkadem, JM.Monguillet.

12 Contact: groupecom@autisme-en-idf.org Dépôt légal: oct. 2023 ISSN: 2647-820X (imprimé) / 2780-0393 (en ligne)

Imprimé à l'ESAT de la Grange Saint-Louis - 23 avenue Charles Edouard Jeanneret, ZI Technoparc, 78300 Poissy